

Sage-femme de PMI

Mission

Au sein de la direction enfance famille, le/la sage-femme participe aux actions menées par le service de protection maternelle et infantile. Son action s'inscrit également plus largement dans le cadre de la prévention médico-psycho-sociale. Le/la sage-femme exerce au sein d'une circonscription d'action sociale et/ou au sein d'un centre de planification et d'éducation familiale (CPEF), il peut également proposer des visites à domicile dans le cadre de son exercice.

Activités

- Assurer le suivi médical de grossesses physiologiques
- Assurer le suivi médical de grossesses pathologiques à domicile en lien avec le médecin référent
- Réaliser des entretiens prénataux précoces
- Accompagner les futurs parents pendant la grossesse et dans leur futur rôle parental
- Proposer des séances, individuelles ou en couple, de préparations à la naissance et à la parentalité
- Réaliser des entretiens post-nataux et proposer un accompagnement
- Apporter un soutien à l'allaitement maternel
- Participer aux missions de planification : prévention des grossesses non désirées (contraception, IVG), dépistage des IST, dépistage des cancers gynécologiques, dépistage des troubles sexuels
- Prévenir et dépister les éventuelles situations de dépression prénatale et du post-partum
- Prévenir et dépister les violences intrafamiliales
- Participer aux staff médico-psycho-sociaux dans les maternités
- Mettre en œuvre des interventions collectives : milieu scolaire, circonscriptions d'action sociale, établissements sociaux et médico-sociaux...
- Travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des professionnels des territoires, dans le cadre des missions de protection de l'enfance du Département

Connaissances

- Sens de l'écoute et de l'observation
- Aisance relationnelle
- Aptitude à la pédagogie
- Maîtrise de soi

Conditions d'exercice

- Déplacements
- Secret médical et code de déontologie médicale
- Obligation de formation continue
- Lieu d'affectation : circonscription d'action sociale et, ou CPEF

Profil souhaité

- Diplôme d'Etat de sage-femme

DGA : Solidarité
Direction de l'enfance et de la famille
Service : PMI
Supérieur hiérarchique : Médecin départemental de PMI

Métier : Sage-femme
Groupe IFSE : 7
Catégorie : A